

L'an deux mille vingt-deux,

Le jeudi 17 novembre à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 10/11/2022

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Cécile SAUVETRE, Julien BONNET, Alexandre RAMBAUD, Thomas MICHONNEAU, Dominique BAUDOUIN, Karine BOISSONNEAU, Guy NOGRET, Déborah DUBUIS.

Pouvoirs/Absents/Excusés : David JARRY, Benoit LOISEAU, Myriam COUTANCEAU, Benoit GOUBAND, Olivier LARMANJAT.

a été élue secrétaire de séance.

N° 2022-063 – modifiant la N°2022-009- vente camion Iveco Daily immatriculé 3297 TM 79

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Mr DOS ANJOS pour la SARL DOS ANJOS CONSTRUCTION se porte acquéreur du véhicule camion IVECO DAILY immatriculé 3297 TM 79.

Il propose la somme de 1.440 € TTC.

Le conseil municipal, après discussion :

VALIDE à l'unanimité la vente du camion IVECO DAILY pour un montant de 1.440,00 € et autorise le Maire à signer tous les documents pour la vente.

Pour Copie conforme,

En mairie, le 17 novembre 2022

Le Maire,

Jean-Jacques GROLLEAU


Commune de LARGEASSE
Deux Sèvres